

L’accident de l’avion Germanwings en 2015 sous un nouveau jour

**A l’occasion du 2e anniversaire de l’écrasement de l’appareil de la Germanwings, le père du copilote a donné une conférence de presse en présence d’experts. Son fils a été accusé d’avoir fait s’écraser l’appareil alors qu’il était dans une phase dépressive.**

A l’occasion du 2e anniversaire de l’écrasement de l’appareil de la Germanwings, le père du copilote a donné une conférence de presse en présence d’experts. Son fils a été accusé d’avoir fait s’écraser l’appareil alors qu’il était dans une phase dépressive. Le père a expliqué cependant avec insistance que son fils ne souffrait pas de dépression au moment du vol, ce qui a également été confirmé plus tard sans équivoque par le procureur. Il a ajouté : « Il est vrai qu’il a souffert de dépression en 2008 et 2009, mais six ans avant l’accident tragique il l’avait surmonté. Il avait retrouvé sa force d’origine et sa joie de vivre. » Van Beveren, expert en accidents d’avion, a expliqué que le procureur français a déclaré le copilote coupable de l’accident après seulement 48 heures. Et cela à un moment où, selon van Beveren, il ne savait même pas qui était assis dans le cockpit ! En 25 ans van Beveren n’a jamais rien vu de semblable ; car d’habitude cela peut prendre des mois, voire des années, pour prouver une telle chose, et parfois on ne peut jamais la prouver. Qui bloque la découverte de la véritable cause de l’accident de l’appareil de la Germanwings, pour lequel le copilote est apparemment un bouc émissaire ?

**de .**

**Sources:**

[www.youtube.com/watch?v=RaJOTaPK0sc](https://www.youtube.com/watch?v=RaJOTaPK0sc)

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.